



République de Guinée

Travail – Justice - Solidarité

----------------------

MINISTERE DE L’AGRICULTURE et de l’ELEVAGE

-------------------------

**AVIS A MANIFESTATIONS D’INTERET**

**SERVICES DE CONSULTANT**

**N° : GN-PDACG-446550-CS-CQS**

Pays : République de Guinée

**Client :** Ministère de L’Agriculture et de L’Elevage, représenté par le Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

**Référence de l’accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN**

**N° d’Identification du Programme : P164184**

**Titre :** **« RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT (FIRME) POUR REALISER LE DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL DU FONDS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FODA) ».**

**DEBUT : 02/09/2024 FIN : 18/09/2024**

Dans le cadre du Partenariat Pays (CPP), la République de Guinée a obtenu le 29 mars 2021 la signature avec le Groupe de la Banque Mondiale, de l’accord de financement du Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) entré en vigueur le 18 juin 2021, pour un montant de 100 millions de dollars US, sur une période de cinq (5) ans (juin 2021 - janvier 2026).

Le Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) s’inscrit dans le cadre de l’exécution du Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable 2016-2020 (PASANDAD) qui est l’une des stratégies du Gouvernement de la Guinée pour la mise en œuvre du volet relatif à l’Agriculture contenu dans son Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) élaboré et en exécution pour la période de 2016-2020. Le projet vise également à contribuer à l’accélération de la mise en œuvre du Plan National d’Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l’Union Africaine (UA) et la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO).

L’Objectif du projet est de faciliter l'investissement privé pour le développement de chaînes de valeur agricole inclusives dans les zones ciblées.

Le Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) sous la **Composante n°2 : Soutien à l’investissement privé** favorisera l’investissement privé dans l’agriculture commerciale et stimulera le développement de chaînes de valeur. La composante financera, pour les investisseurs et exploitants potentiels sélectionnés compétitivement, des services de consultants nécessaires au développement de leurs affaires. En plus, ***la composante 3***relative à ***la création d'un environnement favorable à l'agriculture commerciale*** du PDACG vise, à renforcer la coordination le long des chaînes de valeur ciblées (***Sous composante 3.2****)*.

Par ailleurs, le Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) dans sa phase de restructuration a envisagé de soutenir le Fonds de Développement Agricole (FODA) par le biais d'une assistance technique, afin de renforcer ses capacités en termes : (i) juridique, (ii) institutionnel, (iii) de formation, (iv) de développement de produits financiers, et (v) gouvernance. Cette soutenance permettra au FODA de devenir un instrument financier pour le secteur agricole à travers lequel plusieurs ressources financières seraient canalisées au profit des populations rurales.

De ce qui précède, l’Unité de Coordination et d’Exécution du Projet (UCEP) en Collaboration avec le Fonds de Développement Agricole (FODA) se propose de recruter un consultant (Firme) pour procéder à une étude diagnostic du FODA sur les plans juridique, institutionnel, de formation, de développement de produits financiers et gouvernance.

Le Ministère de L’Agriculture et de L’Elevage, représenté par le Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir en **langue française** les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l’exécution des Services.

Les critères pour l’établissement de la liste restreinte sont :

1. **Expérience générale :**

* Le Consultant doit disposer de dix (10) ans d’expériences générales attestées dans le domaine des finances dont cinq (5) ans dans l’élaboration de stratégie de développement et plan d’affaire des institutions financières dans le secteur agricole.

1. **Expériences spécifiques :**

* Il doit disposer d’au moins cinq (5) références attestées d’études diagnostic organisationnel de fonds de développement agricole ou instituions financières dans le secteur agricole au cours de ces dix (10) dernières années ;
* Disposer de deux (2) références d’études diagnostic organisationnel de fonds de développement agricole ou instituions financières dans le secteur agricole au cours de ces cinq (5) dernières années dans la Zone OHADA.

1. **Capacité technique et administrative de la firme (Agrément/ou organisation)**

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale… (25 points) ; Expériences similaires…… (65 points) ; et (iii) organisation… (10 points).

**Personnel**

**Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l’établissement de la liste restreinte.**

Il est porté à l’attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI)», Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d’intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d’un groupement ou d’un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l’exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des Consultants (SQC) conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI), Edition Septembre 2023**.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **18 Septembre 2024 à 10 h 00 mn GMT.** Les enveloppes doivent (ou l’objet du mail) porter expressément la mention **« Recrutement d’un consultant (firme) pour réaliser le diagnostic organisationnel du fonds de développement agricole (FODA) ».**

**À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).**

Les Candidats intéressés doivent obligatoirement s’enregistrer en ligne sur la plateforme de gestion des appels d’offres du Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage à l’adresse : **https://offre.magel.gov.gn.**

**L’adresse dont il est fait mention ci-dessus est: Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80 Email :** [**hamidoudiallo@magel.gov.gn**](mailto:hamidoudiallo@magel.gov.gn) **avec copie obligatoire à :** [**pdacg@magel.gov.gn**](mailto:pdacg@magel.gov.gn) **et procurement@pdacg.org.gn**

Fait à Conakry, le 02 Septembre 2024

**Hamidou DIALLO**

**Coordonnateur National du PDACG**